

LE DESEXIL COMME TACHE COLLECTIVE

Alexandre Martins, syndicaliste

Comme je l'ai annoncé, je serai malheureusement dans l'impossibilité de venir les 6, 7 et 8 juin, pour des raisons tenant tant à des engagements militants qu'à des impératifs de travail de reproduction sociale (i. e. : je dois m'occuper de ma fille aînée). Je regrette naturellement de ne pas pouvoir être parmi vous et souhaite que cette rencontre soit belle.

La thématique exil/desexil parle évidemment à un syndicaliste puisque, d'une certaine manière, nous sommes toutes et tous des exilé-e-s dans les rapports de travail, au sens où les rapports d'exploitation et d'aliénation sont constitutifs des rapports de travail dans les sociétés capitalistes. Ces dernières années d'offensive néo-libérale autoritariste ont approfondi et profondément durci les mécanismes de l'exploitation des salarié-e-s d'ici et d'ailleurs, entraînant ainsi une brutalité accrue dans les rapports de travail, et donc un approfondissement de l'exil au travail.

Dans ce cadre, une réflexion sur les voies possibles d'un desexil, entendu au sens d'une émancipation à mettre en œuvre et qui ne peut être qu'une entreprise collective, est absolument nécessaire. Face à une situation où le rapport des forces en présence est si défavorable à notre camp social, les chemins du desexil sont bien escarpés et sans doute pour une bonne part encore méconnus à l'heure actuelle. Pour cette raison, toutes les initiatives visant à réfléchir ensemble doivent être soutenues car il s'agit d'un premier pas vers une prise d'autonomie et vers une compréhension de la situation sans laquelle aucune lutte ne saurait être victorieuse. C'est dans ce sens que je comprends l'initiative pour une pérennisation de l'université libre, initiative qui doit mériter tout notre soutien, en dépit des difficultés matérielles qui ne cesseront de se dresser devant nous.